

Sécurité routière: piéton et 2 roues* action intra

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

travailleurs handicapés d'ESAT concernés par la problématique

Durée

3 jours

Organisme de formation

➔ LA VIE ACTIVE FORMATION

Coût

2530€/ groupe

Lieux & dates

Interlocuteur Opco Santé

Chloe DEMEYERE

chloe.demeyere@opco-sante.fr

Contexte

❏ **Remarque : Uniquement disponible en intra**
(**contact : chloe.demeyere@opco-sante.fr**)

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étroitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier. Savoir être piéton, cycliste, cyclomotoriste et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie. Ce besoin d'autonomie se traduit fréquemment par un désir d'indépendance dans les moyens de déplacement.

Ainsi les professionnels d'ESAT deviennent de plus en plus des usagers de la route dans le même temps où le risque routier constitue la première cause d'accident du travail.

Les travailleurs handicapés d'ESAT se déplacent pour venir au travail, ainsi que sur leur lieu de travail. Quelque soit le mode de déplacement, il existe des règles à respecter pour ne pas se mettre en danger et ne pas mettre en danger les autres. Par ailleurs, pour être davantage autonomes dans leurs déplacements, il leur faut connaître certaines règles, techniques et astuces.

Objectifs

- ➔ Connaître les différentes signalisations de base spécifiques au piéton et aux 2 roues
- ➔ Pouvoir se déplacer à pieds, en vélo, en cyclomoteur en toute sécurité et en respectant les règles du Code de la route
- ➔ Se repérer sur un plan, savoir rechercher un itinéraire (utilisation des outils informatiques)
- ➔ Connaître les différents moyens de transport en commun et utiliser les titres adéquats
- ➔ Identifier les risques lors des déplacements :
- ➔ Que faire en cas d'accident ?
- ➔ Que faire quand on est perdu ou en cas de situation inattendue (panne, intempéries ...)
- ➔ Connaître les risques routiers, comprendre leurs conséquences, les prévenir
- ➔ Connaître les règles fondamentales de la sécurité routière

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Jour 1 :

Le code la route : du piéton du cycliste du conducteur de 2 roues

Reconnaître, repérer et interpréter les panneaux de signalisation et marquages spécifiques aux piétons, cyclistes et cyclomotoristes

La circulation des piétons

Savoir identifier les risques et les dangers du trajet de l'ESAT au point de départ en transport en commun.

Apprendre à regarder son environnement pour anticiper ses déplacements

Choisir le meilleur emplacement pour traverser

Traverser en sécurité

Jour 2 :**Se déplacer seul et en toute sécurité**

Savoir marcher sur un trottoir au milieu de piétons, dans une zone de rencontre

Savoir s'organiser avant un déplacement

Prévenir d'un retard

Adopter une attitude responsable / Pouvoir retrouver son chemin

Le code de la route

Connaître « son code de la route »

Repérer et identifier la signalétique cycliste et la signalétique cyclomotoriste

Alerter les secours / Aider une personne en difficulté

Conduite à tenir en cas d'accident

Jour 3 :**Recueil des observations que les stagiaires ont pu effectuer****Les dangers liés à la circulation**

Comprendre les origines multiples des accidents

Repérer et interpréter les pictogrammes d'avertissement sur les médicaments

Adopter une attitude responsable